La Plasturgie
Les Certificats de Qualification Professionnelle

CQP Plasturgie **Mode d'emploi**

	Les objectifs	Les documents à utiliser[1]	Quels intervenants ?
Étape 1 Le repérage des compétences du candidat	Cette étape, facultative mais recommandée, permet d'identifier les compétences déjà acquises et de définir les besoins en formation. Elle prend la forme d'un entretien entre le candidat et un intervenant, habilité par la CNPE de la plasturgie.	**OUTIL 1** - guide du repérage des compétences du candidat	Liste des intervenants du repérage habilités par la CNPE à se procurer auprès du secrétariat des CQP.
Étape 2 Le parcours de développement des compétences	Ce parcours peut comporter des actions de formation et/ou des actions de développement des compétences en situation de travail. Il porte uniquement sur les compétences à acquérir par le candidat.	**OUTIL 2** - livret de suivi du parcours de développement des compétences **OUTIL 5** - dossier candidat	Le choix de l'organisme de formation est libre. La Fédération de la Plasturgie tiendra à disposition de toute entreprise ou salarié une liste d'organismes de formation qu'elle recommande.
Étape 3 L'évaluation des compétences	L'évaluation des compétences est réalisée par 2 évaluateurs, un professionnel du métier et un évaluateur habilité par la CNPE de la plasturgie. Elle porte sur l'ensemble des compétences constitutives du CQP Plasturgie. L'évaluation des compétences se déroule sous la forme d'une observation des activités du candidat en situation professionnelle et d'un entretien. Elle peut être complétée par la production d'un document écrit par le candidat, en fonction du CQP Plasturgie visé.	**OUTIL 3** - guide de préparation de l'évaluation pour le candidat **OUTIL 4** - livret d'évaluation des compétences	Liste des intervenants de l'évaluation habilités par la CNPE à se procurer auprès du secrétariat des CQP.
Étape 4 Délibération du jury paritaire national	Le jury décide de la délivrance totale ou partielle du CQP à partir notamment du dossier remis (dossier candidat et livret d'évaluation renseignés). En cas de validation partielle, le candidat garde le bénéfice des compétences validées durant 5 ans pour lui permettre de compléter son parcours et faire évaluer de nouveau les compétences nécessaires pour obtenir la validation totale du CQP.	Le dossier de chaque candidat pour le jury se compose : - du livret d'évaluation des compétences (**OUTIL 4**), renseigné par l'évaluateur CQP Plasturgie et signé par les 2 évaluateurs et le candidat - du dossier candidat (**OUTIL 5**) complété et signé par le candidat - de la fiche d'inscription et du règlement des frais d'inscription	L'ensemble du dossier est à adresser à : Fédération de la Plasturgie Secrétariat des CQP 125 rue Aristide briand 92300 Levallois Perret cqp@fed-plasturgie.fr

1. Uniquement les documents élaborés par la CNPE de la Plasturgie, à se procurer auprès du secrétariat des CQP.





© Fotolia



Certificats de Qualification Professionnelle

Fédération de la Plasturgie - Secrétariat des CQP
125 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret - cqp@fed-plasturgie.fr

01.2015


© CIRFAP Lyon

La Plasturgie

Les Certificats de Qualification Professionnelle

La démarche

La Commission Nationale Paritaire de l'Emploi de la Plasturgie a mis en place un dispositif de certificats de qualification professionnelle pour les salariés et les entreprises de la branche qui permet :

- la reconnaissance des compétences des salariés par la délivrance d'une certification professionnelle correspondant au métie exercé,
- l'acquisition de nouvelles compétences grâce à la formation tout au long de la vie,
- la construction de parcours professionnel,
- la professionnalisation des nouveaux embauchés.


© CFA MFR Saint Gilles Croix de Vie

Les Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie (CQP Plasturgie) répondent à des besoins propres à la branche, en relation avec les métiers de la Plasturgie et s'inscrivent dans une démarche visant à faciliter l'accès à une certification professionnelle.

Les CQP Plasturgie peuvent être préparés lors de l'embauche dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Ils peuvent également être préparés par les salariés :

- par la voie de la formation (parcours de développement des compétences individualisé),
- par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

9 CQP disponibles

CQP **Responsable d'équipe**

Le titulaire du CQP Plasturgie Responsable d'équipe organise et met en œuvre les moyens de production, pour atteindre les objectifs de son secteur, à partir des programmes de fabrication.
Il a la responsabilité hiérarchique d'une équipe de production de même activité professionnelle. Il contrôle l'application des procédures, des consignes d'exploitation et des règles QHSE. Il assure la passation des consignes d'exploitation entre les différentes équipes et assure les liaisons avec les services support à la production.

CQP **Technicien de production**

Le titulaire du CQP Plasturgie Technicien de production assure l'appui technique à la production (procédures de mise à disposition, paramètres de marche, opérations particulières autour de démarrage et d'optimisation …).
Il collecte, analyse des données et propose des modifications techniques de procédés et la modification de paramètres de marche, notamment dans le cas de projet d'amélioration continue. Il forme les nouveaux embauchés.

CQP **Coordinateur de ligne ou d'îlot**

Le titulaire du CQP Plasturgie Coordinateur de ligne ou d'îlot prépare, organise et contrôle les activités des installations constituant une ligne ou un îlot de production complète, sous la responsabilité d'un encadrant de proximité. Il conduit des équipements de la ligne et assure le pilotage technique des opérateurs affectés.

CQP **Monteur, régleur d'équipement de fabrication**

Le titulaire du CQP Plasturgie Monteur, régleur d'équipement de fabrication réalise les changements de moules et/ou mandrins, les démarrages, les réglages et mises au point des machines pour obtenir une production conforme. Il réalise le suivi de la qualité des productions et maintient le process.

CQP **Opérateur spécialisé en assemblage parachèvement finition**

Le titulaire du CQP Plasturgie Opérateur spécialisé en assemblage parachèvement finition réalise des opérations de production de pièces, manuellement ou avec des outils à partir de gammes de travail définies et en appliquant les instructions techniques. Il contrôle la qualité des productions intermédiaires ou finales.

CQP **Conducteur d'équipement de fabrication**

Le titulaire du CQP Plasturgie Conducteur d'équipement de fabrication conduit une ou plusieurs machines intégrées ou non dans une ligne de production y compris en procédant aux paramétrages de ses équipements.

CQP **Assembleur monteur de menuiseries extérieures**

Le titulaire du CQP Plasturgie Assembleur monteur de menuiseries extérieures fabrique et assemble des ouvrages de menuiseries extérieures (portes, fenêtres, clôtures), manuellement ou à l'aide d'équipements selon les règles de sécurité. Il réalise le montage des fermetures et accessoires.

CQP **Opérateur spécialisé en matériaux composites**

Le titulaire du CQP Plasturgie Opérateur spécialisé en réalise à l'unité ou en série, à partir d'un moule, par applications successives ou simultanées d'armatures (fibres ou composites) et de résine, les différentes pièces nécessaires à la construction d'un produit fini (ouvrage). Il réalise des opérations d'assemblage et de finitions.

CQP **Chaudronnier plastique**

Le titulaire du CQP Plasturgie Chaudronnier plastique trace, forme et/ou découpe les matières plastiques (tubes/plaques) à partir de plans, schémas ou pièces-modèles et effectue les assemblages pour la production à réaliser (cuves, bacs, tuyauteries, pièces du type présentoirs publicitaires, enseignes). Il procède à des épreuves des ensembles avant et après installation (tests de pression, d'étanchéité…).